

Appel de candidatures

Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches

Avis de recrutement de personnes aptes à être nommées au poste de présidente-directrice générale ou de président-directeur général

Le secrétaire général associé aux emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif, en collaboration avec le ministère de la Santé et des Services sociaux, invite les personnes intéressées et qui possèdent les qualités recherchées à soumettre leur candidature afin de constituer une liste de personnes déclarées aptes à être nommées au poste de présidente-directrice générale ou de président-directeur général du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Chaudière-Appalaches.

Ces candidatures sont recherchées en vue de pourvoir un poste à temps plein.

ATTRIBUTIONS

En tant que présidente-directrice générale ou de président-directeur général du CISSS de Chaudière-Appalaches, la personne titulaire sera appelée à travailler dans un établissement aux multiples installations et missions, caractérisé par des activités variées ainsi que de nombreux projets.

La personne titulaire de ce poste sera appelée à œuvrer dans un contexte de gestion de changement majeur et dans un cadre légal vaste et complexe. La conjoncture présente et future requiert des candidats qu'ils démontrent un sens très élevé des responsabilités et une haute imputabilité, de la transparence, un courage de gestion, des compétences de haut niveau en gestion du changement et en amélioration continue de la qualité, de la performance ainsi qu'une grande rigueur budgétaire. L'expérience usager et la responsabilité populationnelle sont au cœur de tous les processus afin d'améliorer l'accès, la continuité et la fluidité.

En collaboration avec le conseil d'administration, et en respect d'une approche intégrée multidisciplinaire en santé et en services sociaux, la personne titulaire est l'ultime responsable de la gestion, du fonctionnement et du déploiement du CISSS de Chaudière-Appalaches, et ce, en fonction des orientations ministérielles et de l'atteinte des résultats attendus. Elle planifie et assure la formation et la mobilisation de l'ensemble des ressources humaines en vue de relever les défis d'une organisation d'envergure. Elle doit également adhérer aux valeurs de l'établissement qui sont l'humanisme, la collaboration et l'équité.

LIEU DE TRAVAIL

Sainte-Marie-de-Beauce, Chaudière-Appalaches

CONDITIONS DE TRAVAIL

La présidente-directrice générale ou le président-directeur général est nommé par le gouvernement pour un mandat d'au plus quatre ans, renouvelable. Le traitement est déterminé selon les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des présidents-directeurs généraux et des présidents-directeurs généraux adjoints à temps plein des centres intégrés de santé et de services sociaux, des établissements regroupés et des établissements non fusionnés (décret numéro 60-2018 du 7 février 2018 et les modifications qui y ont été ou qui pourront y être apportées). L'échelle de traitement applicable varie de 222 088 \$ à 288 714 \$. Une personne retraitée du secteur public reçoit un traitement qui correspond à celui qui devrait lui être attribué pour occuper le poste visé, duquel est déduit un montant équivalant à la moitié de la rente de retraite qu'elle reçoit de ce secteur. Ce montant sera déduit jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de la retraite.

ORGANISME

Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches

Nomination par le Conseil des ministres

MISSION

La mission du CISSS de Chaudière-Appalaches est de maintenir, améliorer et restaurer la santé et le bien-être de la population de Chaudière-Appalaches en rendant accessible un ensemble de services de santé et de services sociaux, intégrés et de qualité, contribuant ainsi au développement social et économique de la région. Ainsi, pour réaliser sa mission, notre organisation s'appuie sur trois valeurs organisationnelles qui sont l'humanisme, la collaboration et l'équité.

Le CISSS de Chaudière-Appalaches se voit confier, en vertu de la Loi sur les services de santé et sur les services sociaux, les missions spécifiques suivantes :

- * Centre local de services communautaires (CLSC);
- * Centre hospitalier;
- * Centre de protection de l'enfance et de la jeunesse;
- * Centre d'hébergement et de soins de longue durée;
- * Centre de réadaptation en déficience physique;
- * Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme;
- * Centre de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation;
- * Centre de réadaptation en dépendance.

Avec un budget de 1,4 milliard de dollars, le CISSS de Chaudière-Appalaches regroupe près d'une centaine d'installations réparties dans 136 municipalités dont les villes de Lévis, Saint-Georges, Sainte-Marie, Montmagny et Thetford Mines, et répond aux besoins de 433 312 citoyennes et citoyens domiciliés sur un territoire de 15 071,52 km². En plus d'offrir des soins et services dans les milieux ruraux et urbains, notre équipe maintient des liens de collaboration, notamment avec les autres établissements du réseau, les organismes communautaires, les cliniques médicales, les pharmacies communautaires, les milieux scolaires et toute organisation qui s'intéresse à la santé et au mieux-être de la population de son territoire.

Pour ce faire, nous profitons de l'expertise de 14 000 employés et de 845 médecins, dentistes et pharmaciens.

Le CISSS de Chaudière-Appalaches, c'est :

- 4 hôpitaux;
- 29 centres d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD) et 5 CHSLD privés conventionnés;
- 23 CLSC;
- 1 maison de naissance;
- 2 groupes de médecine de famille universitaire (GMF-U);
- Près d'une cinquantaine d'installations adaptées à des besoins spécifiques : services spécialisés en jeunesse, déficience intellectuelle et troubles du spectre de l'autisme, déficience physique, dépendance et services pour aînés.

Au-delà de l'Hôtel-Dieu de Lévis, centre affilié universitaire (CHAU), la mission universitaire est de plus en plus présente sur l'ensemble du territoire dont l'objectif est de développer un système apprenant en santé et services sociaux. Fort de ses acquis dans le domaine de l'enseignement et de la recherche, le CISSS de Chaudière-Appalaches soutient le développement d'une mission universitaire intégrée en mettant la connaissance, la formation et l'innovation au profit de l'amélioration de la performance des soins et services rendus à ses usagers.

CONDITIONS D'ADMISSION

La personne candidate doit détenir un diplôme universitaire de deuxième cycle lié au domaine de l'administration, de la santé, de la gestion des affaires ou de l'administration publique ou encore à toute autre discipline pertinente aux fonctions.

Elle doit posséder une expérience professionnelle d'au moins quinze ans, dont cinq ou plus dans des postes hors cadres et de cadres supérieurs. Son expérience doit lui avoir permis d'acquérir une connaissance approfondie et une excellente compréhension du secteur de la santé et des services sociaux, de son administration et de son cadre légal.

Une expérience de haute direction plus substantielle que celle qui est exigée peut compenser la scolarité demandée.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Dans le cadre de l'évaluation des candidatures, le comité de sélection constitué à cette fin prendra en compte, notamment, les critères suivants :

- le degré de connaissance de la dynamique professionnelle et médicale ainsi que du secteur de la santé et des services sociaux et de son administration;
- les compétences politiques et stratégiques de haut niveau et les fortes habiletés relationnelles;
- un leadership inspirant et mobilisateur;
- la capacité d'innovation et d'intégration des services, ainsi que de mobilisation des acteurs à trouver des façons innovantes de répondre aux besoins de la clientèle;
- une capacité mobilisatrice pour travailler avec les milieux socioéconomiques en vue de diminuer les inégalités en santé;
- le sens très élevé des responsabilités et de la reddition de comptes;
- la capacité à prendre des décisions avec doigté, célérité et courage;
- la capacité à orienter et à mener l'organisation vers l'atteinte de ses objectifs de performance, d'efficience et d'efficacité, notamment en matière de rigueur budgétaire;
- la capacité à maîtriser des compétences de haut niveau en gestion du changement;
- la capacité à s'engager dans l'intérêt public afin d'améliorer l'accessibilité, la continuité et la fluidité des services.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Soumettre sa candidature **avant le 1er avril 2022, à 16 h 30 (HAE)**, en cliquant sur le bouton Postes offerts, à partir du [site Web du Secrétariat aux emplois supérieurs](#).

Lorsque vous déposerez votre candidature, nous vous demanderons de fournir une copie des documents prouvant que vous remplissez les conditions d'admission particulières. Vous devrez également fournir une lettre de motivation.

Nous vous rappelons qu'il est important de préciser chacune de vos expériences de travail pertinentes dans la section Curriculum vitæ de votre dossier personnel.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour de l'information sur l'emploi, vous pouvez communiquer avec M. Julien Sirois, adjoint exécutif au bureau du sous-ministre adjoint à la Direction générale de la coordination réseau et ministérielle et des affaires institutionnelles du ministère de la Santé et des Services sociaux, à l'adresse suivante : demandes_dgcrmai@msss.gouv.qc.ca.

Si vous n'êtes pas en mesure de soumettre votre candidature en ligne ou si vous éprouvez des difficultés avec ce site Web, veuillez contacter le Secrétariat aux emplois supérieurs en utilisant les coordonnées indiquées dans la section [Nous joindre](#).

Veuillez noter que seuls les dossiers de candidature complets reçus avant la date limite seront considérés.

Le ministère du Conseil exécutif et le ministère de la Santé et des Services sociaux encouragent les Autochtones, les anglophones, les membres des minorités visibles et ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

AVIS AUX PERSONNES CANDIDATES

La candidature, les documents et les renseignements afférents au dépôt de candidatures sont confidentiels. Par conséquent, la personne doit s'engager à préserver la confidentialité du dépôt de sa candidature et de toute décision prise à l'égard de celle-ci.

LIENS UTILES

Vous pouvez consulter le site du [ministère de la Santé et des Services sociaux](#) et celui du [Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches](#)